

## **PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale du GADD**

### **du 15 juin 2024**

*Présent.e.s (12) : Brigitte ANTONIO, Simone BOEHLI, Eric BONNET, Claudie CECCARELLI, Thierry FAUCK, Ernest HAJZLER, Jeanne HAJZLER, Bernard LAURENT, Florence PECCEU, Christian ZANI*

*En visio : Jérémy OUEDRAOGO, Thierry Renard*

*Excusé.e.s (pouvoir 36) : Denise BASTIEN, Anne Catherine BENCHELAH, Laurence BUTTE, Florence CASTANEDA, Mietek CHOLEWA, Claude DELAMASANTIERE, Pierre DIEZ, M Laure DORMIERES, Gérard GARRIGOU, Marine HAJZLER, Jacky JOUAN, Hélène LE COADOU, Marc NOUVELLON, Cedric PERASTE, Dany RENARD-ITHIER, André RICARD, Pierre SCALLA, M France Veyrat. Yacha HAJZLER, Téo HAJZLER, Bruno et Laetitia HAJZLER, Michèle DORMIERES, Jackie Dormières*

### **Rapport moral du président**

C'est une **année contrastée** : on peut considérer que c'est une **bonne année** en terme de financement, de démarrage de projets (ils ont avancé avec nos supports burkinabés), en revanche **l'arrêt de l'aide au développement** décrétée par la France le 6 août 2023 a entraîné le blocage des financements de la Région Occitanie et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Comme nous avons reçu tardivement le courrier nous le notifiant, nous avons obtenu finalement que l'arrêt des comptes soit repoussé au 31 mars 2024.

En 2023 nous avons constaté une **implication croissante des burkinabés** dans la réalisation des projets : **EVA et VIVA** (avec son axe Santé) financé par la Fondation Pierre Fabre, fondation privée, en association avec la Guilde pour lequel l'AFD ne s'est pas opposé au financement..

Il y a eu **3 forages réalisés** dans l'année, deux prévus initialement et le 3<sup>ème</sup> à la place de la poursuite de la construction du local (la Région nous ayant demandé de clore le financement du projet).

**Le GADD Burkina Faso** a maintenant son propre logo et achevé la mise en règle des papiers auprès de l'administration.

Grâce au projet EVA nous avons embauché un **nouveau salarié, Noufou GANAME**, qui depuis le départ de Camille, s'est bien affirmé et effectue une bonne gestion des jardins.

Les **objectifs financiers** ont été dépassés en termes de recettes, cela est dû à l'envoi de 2 containers, et au versement de l'argent des différents projets. Ces recettes conséquentes permettent de maintenir en vie l'association.

Reprise de la **construction du local** en 2024 grâce à VIVAS, puisque ce local servira pour des actions de santé et pourra être financé. Les fondations avaient été faites en 2022. Rappel, ce local est en BTC, briques de terre comprimées, c'est-à-dire fonctionnel, en terme de développement durable et de production locale.

**L'élevage** de poissons a été transféré à Dawanegondé. Celui des poulets est en pause car le business plan actuel ne fonctionne pas.

### **Améliorer la pérennité :**

**Les jardins sont plus autonomes**, à Tanghin Dassouri grâce au bon travail de Simon, Seydou et Oumarou, les jardiniers. En revanche, c'est plus difficile à Zam avec Léonard, le seul jardinier qui était encore payé. Pour mémoire, les jardiniers ne sont pas payés, mais bénéficient d'un jardin particulier en échange de leur aide dans la culture des jardins du groupement de femmes.

**L'augmentation des surfaces** a permis la croissance des ventes de légumes et donc des revenus, entraînant une certaine autonomie (création d'une réserve de maintenance).

Le principe de la nécessité d'une **cotisation des villageois** pour l'accès à l'eau a été enfin compris : en effet, un arrêt de 3 jours de l'irrigation entraînerait la mort du jardin, de plus, chacun.e réalise qu'il n'y aura bientôt plus d'argent de la France.

Le GADD reçoit un financement de l'association ArToudé (4000 € annuel) pour son partenariat à Bazoulé. Une convention stipule que les jardiniers du Gadd interviennent pour la formation et la surveillance de la bonne marche des jardins.

**Pour résumer : en 2023, VIVA a été clos, EVA a été réalisé, et VIVAS a démarré.** Nos bailleurs de fonds principaux, la Région et l'Agence de l'Eau, ayant négocié pour reporter l'arrêt des activités à fin mars 2024.

**Sécurité** : tout le Burkina est maintenant classé en rouge par le Ministère des Affaires Etrangères , mais en réalité 40% du territoire est insécure, le reste non. Les jardins de Bogandé dans le nord, où nous ne pouvons plus intervenir, sont devenus autonomes depuis plusieurs années.

**Apports en nature** : La société REDEN nous a fait don de panneaux solaires. Les containers 6 et 7 ont été expédiés. Le GADD a payé le transport par container, les frais de douane, l'encadrement des panneaux. Reden se chargeait des démarches d'expédition et de dédouanement. Cela ne va plus être possible.

### **Les innovations en 2023**

Le partenariat demandé par **Bazoulé** (coop ARTOUDÉ) : le GADD assure la gestion des jardins, des formations.

La généralisation des **Comités locaux** décisionnaires, composés de chefs traditionnels, des représentantes des femmes et du GADD-BF.

Les premiers versements de cotisations, la pose de **compteurs d'eau**. Des pompes gratuites manuelles (quand le niveau statique de l'eau est inférieur à 30 m) ont été installées pour ceux qui ne veulent ou peuvent pas cotiser.

Les premiers tests de **prévention santé** (taux de glycémie, hypertension...) ont permis de présenter le projet VIVAS.

De nouvelles cultures : La culture de la pomme de terre, une réussite. La culture **d'arbres fruitiers**, les tangelos. Ils ont donné 3 à 4 kg par arbre. Cela pourra aller jusqu'à 70 kg (voire 100) et cela se vend très bien. Une fois plantés, pas de travail à fournir.

Un nouveau **forage** à Goghin, grâce à un don par l'entremise de Christian.

Les **élevages** : Bilan des poulaillers : L'équilibre économique n'a pas été atteint. Nous sommes à la recherche de financement pour un autre élevage avec une production d'œufs fécondés et la vente d'œufs et de poussins.

Les poissons : cela fonctionne bien mais quelques pertes ; l'eau sert d'engrais pour les jardins.

**Le rapport moral du Président soumis au vote de l'assemblée générale est approuvé à l'unanimité**

## **Comptes annuels et rapport financier**

Bilan des entrées de trésorerie : 70% par nos bailleurs, 30% en autofinancement

Les investissements sont importants : 3 forages. Les dépenses sont en hausse, du fait des salaires et des jardins (nouveaux et agrandissements).

**C'est une année positive** : Tout a été réalisé, sauf le local.

Tableau financier : les bénéfices sont de 7000€, contre un déficit de 23400€ l'année précédente.

Cette année, il y a un montant d'investissement important (19140€) et une dotaton aux amortissements conséquente(30 000€)... La variation de trésorerie est positive de 820€ .

**Les comptes annuels(cf présentation), comprenant le compte de résultat, le bilan et le tableau de financement ainsi que le rapport financier, soumis au vote de l'assemblée générale, sont approuvés à l'unanimité.**

## Perspectives 2024-2025

On aborde le problème du remboursement des sommes prêtées par Ernest et Jeanne. Peut-on les rembourser maintenant sachant qu'on a comme impératif de toujours être en capacité de faire face à une panne et un remplacement de matériel ?

Notre présence au Burkina Faso : peut-on continuer à nous rendre à Ouagadougou? La situation ne s'améliore pas....

### Scénarii possibles :

1 VIVAS continue et la cloture d'EVA se fait avec une provision pour les mois à venir : on peut payer les salaires jusqu'à fin 2024 voir juin 2025. C'est le scénario visé

2 Arrêt du projet EVA strictement au 31 mars. Il faut trouver des financements privés, sinon on arrête les salaires de Noufou (250 000FCFA/mois avec les charges). Celui de Raymond continue car il est indispensable.

3 Tous les projets s'arrêtent. S'il n'y a pas d'accord avec le Ministère de la Santé au Burkina .on peut aussi avoir à clore le projet VIVAS après la construction du local. Il reste à faire la charpente et les fenêtres, le plus gros est fait.

### Les perspectives

Un financement de la fondation Elle (avec DEFSSO) pour le Gadd BF , le projet doit être présenté avant le 30 juin.

Transférer la propriété des biens du GADD (forages, local) aux communes. Mais problème car les communes n'ont pas de moyens financiers pour entretenir.

Déficit prévisionnel de 13000 € si on continue les réalisations prévues sans nouveau budget: on peut renoncer à certaines, comme les sanitaires Ecosan...

Il y a trop d'incertitude actuellement pour établir un budget prévisionnel.

**La trésorière propose de convoquer en septembre-octobre une AG extraordinaire pour revoir le budget prévisionnel, en fonction des financements confirmés. Adoptée à l'unanimité.**

### ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le CA actuel est reconduit à l'unanimité**

**FIN DE L'AG à 12H30**

Signature du Président

